

**Département
Des ARDENNES**

=====

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 11.06.2025
Convocation faite
Le 28.05.2025**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 03 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le mardi trois juin à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Délibération
N°2025-06-120**

**Retour sur la délibération
n°2025-02-025 :
Financement de l'achat
d'un échographe polyvalent
pour le CISARM (annexe)**

Étaient présents : MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE (à partir du point n°2025-06-103), Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Hervé FRANCOTTE (jusqu'à l'approbation du compte-rendu du 19 mars 2025), Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), André ESCOBAR (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M^{me} Magali CAPLET (pouvoir à M^{me} Liliane PASSEFORT), MM. Eric GUERINY, Antoine DI CARLO (pouvoir à M^{me} Isabelle FABRE), Jean GUION, M^{mes} Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angéline COURTOIS).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Le Centre Intercommunal de Santé Ardenne Rives de Meuse (CISARM) prévoit, dans son projet de santé, d'assurer les soins de premier recours en fonction des besoins de la population du territoire d'Ardenne Rives de Meuse,

Considérant la nécessité, pour le CISARM, de s'équiper d'un échographe polyvalent pour organiser des consultations de cardiologie et de gynécologie,

Considérant l'essai conduit le 20 décembre 2024 en partenariat avec le Centre hospitalier Intercommunal du Nord-Ardenne (CHINA) avec un échographe présentant un coût de 49 450 € TTC,

Considérant le financement d'une partie de ce matériel par l'Agence Régionale de Santé, à hauteur de 20 000 €,

Vu le décret n°2019-514 du 25 juin 2018 disposant que cette subvention ne peut avoir pour effet de porter le montant des aides publiques directes à plus de 80 % du montant prévisionnel de la dépense subventionnable engagée par le demandeur.

Vu le plan de financement présenté par le CISARM, lequel prend en charge 20% pour respecter la réglementation précitée, comme suit :

Dépenses		Recettes	
Acquisition échographe HT	41 208,33 €	Subvention ARS	20 000,00 €
TVA	8 241,67 €	FCTVA	6 759,81 €
		Autofinancement	8 241,66 €
		Subvention CCARM	14 448,53 €
Total	49 450,00 €	Total	49 450,00 €

Entendu la proposition de mettre en place une convention pour préciser les conditions du financement par la Communauté,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** le versement de la somme de 14 448,53 € HT au CISARM pour l'achat d'un échographe polyvalent,
- * **approuve** la convention d'attribution financière d'équipement ci-annexée,
- * **donne délégation** au Président pour la signer.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

